

RANDONNÉE LIBERTÉ - 2019

TRAVERSÉE D'ALSACE EN LIBERTÉ

De Colmar à Obernai par les Villages Médiévaux

7 jours / 6 nuits / 6 jours de randonnée itinérante de niveau 2 sur 5.



Au départ de Colmar, destination unique en plein centre de l'Alsace, vous partez pour 1 semaine de belles randonnées (15 km/jour environ) à la découverte des plus beaux villages médiévaux ! Vous flânerez dans ces villes et villages, au charme incontestable des maisons à colombages et aux façades colorées, tel que Eguisheim, Turckheim ou Kaysersberg pour arriver en fin de parcours au Mont Sainte Odile, ancien monastère fondé par Sainte Odile, Patronne de l'Alsace ! Tous les jours, le parcours quitte le vignoble et prend de l'altitude (environ 400 à 600 m de dénivelé par jour) pour aller à la découverte de l'histoire médiévale de l'Alsace. Depuis les châteaux qui dominent la plaine et le vignoble, les paysages seront tout simplement magnifiques !

Points forts :

- Les plaisirs d'un terroir gastronomique et culturel !
- Hôtellerie et Logis 3* pendant tout le séjour
- 3 étapes avec dîner compris en Logis « 3 ou 4 cocottes »
- 3 soirées en B&B avec libre choix de restaurant le soir
- Découverte des plus beaux villages alsaciens
- Randonnée sans portage de sac
- Dégustation de vins chez un producteur
- Randonner en Alsace toute l'année !
- Retour fin de parcours à Colmar en train inclus !

VAGABONDAGES.COM

PROGRAMME

Jour 01 : Colmar - La Petite Venise

Accueil à partir de 14h à l'hôtel à Colmar. Superbe ville à l'entrée du vignoble. Vous découvrirez les premiers colombages, les ruelles fleuries et les canaux de la Petite Venise !

Dîner au Logis « 3 cocottes » à Colmar.

Jour 02 : Eguisheim - Turckheim - Les 3 châteaux

Transfert en taxi pour sortir de la ville et se rendre au point de départ de la randonnée à Eguisheim.

Cité médiévale, bâtie autour de son château, elle se déploie en cercles concentriques et se situe au pied de l'imposante forteresse médiévale du Hohlandsbourg qui domine la plaine d'Alsace.

Arrivée en fin de journée à Turckheim. Le village est réputé non seulement pour son riche centre historique et la qualité de ses vins, mais aussi pour son veilleur de nuit, qui continue à faire sa tournée tous les soirs à 22h00, de mai à octobre. Dîner libre à Turckheim. Et si vous commencez par une flammekueche ? Cette célèbre tarte flambée s'accompagne d'un verre de vin blanc d'Alsace !

Etape de 5h15 de marche M : 465 m D : 465 m

Jour 03 : Turckheim - Riquewihr - Katzenthal

Un très joli village vous attend : Niedermorschwihr ! Régalez vous dans ce magnifique écrin de couleurs au cœur d'un vignoble en terrasses. Tout appelle à profiter de l'environnement. Les villages vont se succéder, tous plus beaux les uns que les autres. Vous ferez une pause à Kaysersberg puis, à travers le vignoble, vous rejoindrez Riquewihr : belle citée moyenâgeuse à double enceintes fortifiées. Vous dinerez librement dans les fortifications du village !

Etape de 5h30 de marche M : 600 m D : 565 m

Jour 04 : Riquewihr - Thannenkirch

Thannenkirch est un village typiquement Alsacien. Il est situé en contrebas du château du célèbre Haut-Kœnigsbourg. Vous y arrivez après une très belle randonnée par le massif du Taennchel, classé zone de silence. Les impressionnants rochers de grès jalonnent le parcours avant d'arriver à destination dans une auberge hors du commun qui domine toute la vallée ! Dîner à l'auberge « 3 cocottes » du Logis.

Etape de 4h00 de marche M : 520 m D : 320 m

Jour 05 : Le Château du Haut-Kœnigsbourg

Montée jusqu'au château médiéval du Haut-Kœnigsbourg. Dressé à près de 800 mètres d'altitude sur un éperon rocheux, le château offre un panorama grandiose sur la plaine d'Alsace, les vallées et les ballons des Vosges, la Forêt-Noire, et par temps clair, les Alpes... Edifié au XIIe siècle, le château est pendant des siècles le témoin de conflits européens et de rivalités entre seigneurs, rois et empereurs. Il voit se succéder d'illustres propriétaires, dont la dynastie des Habsbourg et l'empereur allemand Guillaume II. Le Haut-Kœnigsbourg restauré est inauguré en 1908. Dîner à l'auberge « 4 cocottes » du Logis !

Etape de 4h00 de marche M : 270 m D : 550 m

Jour 06 : Dégustation des vins d'Alsace

L'étape du jour, ponctuée par le château-forteresse de l'Ortenbourg (ruines du XIIIème siècle), sera aussi le moment d'une belle rencontre avec les viticulteurs. Dans le village de Bernardvillé, vous pourrez découvrir les multiples cépages qui font la richesse des vins d'Alsace. Vous apprécierez, par la dégustation, les différences entre vignoble de plaine et de coteaux !

Arrivée en fin de journée au pied du Mont Sainte Odile.

Dîner libre dans le village ou au restaurant de l'hôtel.

Etape de 6h de marche M : 550 m D : 520 m

Code : 01ALMPL

Jour 07 : Le Mont Sainte-Odile

Incontournable ! Dominant la plaine d'Alsace, le Mont Sainte Odile fut durant plusieurs siècles le siège d'un important monastère. A l'époque des Celtes, la montagne s'appelait Altitona, mot qui signifie « la montagne haute ». Il s'agissait déjà d'un lieu de culte et ils y firent construire une forteresse, dont le mur d'enceinte correspond aujourd'hui au fameux « mur païen » long de plusieurs kilomètres, qui fait encore l'objet de nombreuses spéculations sur sa construction! Fin de la randonnée à Obernai. Récupération de vos bagages et retour en train à Colmar en fin d'après midi.
Etape de 6h30 de marche M : 745 m D : 790 m

Nota : Vous effectuez cette randonnée en liberté. Attention : ce circuit s'effectue sans accompagnateur et sous votre propre responsabilité. Nous vous fournissons toutes les indications nécessaires au bon déroulement de votre randonnée, mais nous ne pouvons en aucun cas être responsables d'une erreur d'itinéraire ou d'un départ trop tardif le matin qui pourrait poser des problèmes pour arriver à l'étape suivante.

Pour des raisons évidentes d'organisation, une fois votre randonnée commencée, vous devrez impérativement suivre le programme tel qu'il vous a été confirmé. Il ne sera alors plus possible de modifier vos lieux d'hébergements ou l'ordre des étapes.

Carnet de route

Un dossier vous sera envoyé avant votre départ. Il comprendra un topo-guide rédigé par nos soins, de la documentation sur la région traversée et la cartographie avec votre itinéraire. Ce dossier vous appartient et vous pourrez le garder à l'issue de votre voyage.

Programme

Ce programme et les indications sont donnés à titre indicatif, nous les respectons la plupart du temps, seulement, il est possible que des situations indépendantes de notre volonté puissent en modifier l'ordre ou l'itinéraire, (Remplissage des hébergements, météo, sécurité...). Nous prendrons alors les mesures nécessaires pour vous permettre de profiter au mieux de votre séjour dans les meilleures conditions possibles.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Le 1er jour à partir de 14h à l'hôtel à Colmar - Haut-Rhin-68 - les coordonnées vous seront fournies à l'inscription.

Accès :

Accès voiture :

Depuis l' A35 en venant de Strasbourg : prendre la sortie 23 (Colmar centre) puis la direction de Colmar. Tournez à Gauche au deuxième rond point (Statue de la liberté), direction Freiburg. Continuez tout droit sur 500 m. Puis au rond point, prendre à droite direction centre ville.

Depuis l' A35 en venant de Mulhouse : prendre la sortie 24 (Colmar Nord), au rond point, tournez à gauche direction centre ville.

Parking sécurisé disponible sur demande en option (Demandez nous)

Accès train : gare SNCF de Colmar (horaires à consulter auprès de la SNCF).

Retour train : horaires indicatifs à vérifier dans votre dossier :

Obernai D : 17h12 Sélestat A: 18h19 / D: 18h21 - Colmar A : 18h32

TGV pour Paris via Strasbourg.

Taxi : Nous avons la possibilité de vous proposer un retour en taxi : nous consulter

DISPERSION

Le **dernier jour** dans l'après-midi à **Colmar**.

FORMALITES

Carte nationale d'identité.

SANTÉ

Rien à signaler, aucun vaccin obligatoire.

NIVEAU

NIVEAU : 2

Aucune difficulté technique particulière. Etre habitué à la marche en terrain varié et avoir une bonne condition physique.

Les parcours sont bien balisés.

Les étapes sont en moyenne de 15 à 18 km par jour pour un dénivelé à la montée de 300 à 700 m.

Vous marcherez en moyenne de 4 à 6 heures par jour.

Un véhicule assure le transport de vos bagages d'un hébergement à l'autre.

Vous randonnez avec un petit sac à dos pour la journée (vêtement de protection, pique-nique de midi, gourde, appareil photo, ...).

Les temps de marche sont donnés à titre indicatif et calculés pour des marcheurs moyens (base moyenne de 300 m de montée environ à l'heure) sans tenir compte des pauses plus ou moins importantes : pique-nique, contemplation, photos... Ces temps sont à interpréter en fonction des capacités physiques et de l'entraînement de chacun.

Code : 01ALMPL



HEBERGEMENT

- Hôtellerie et Logis 3* sélectionnés pour leur caractère gastronomique, confortables et sympathiques (douche ou bain et WC dans la chambre).
- 3 étapes avec repas du soir en auberge « 3 ou 4 cocotte » du Logis.
- 3 soirées en B&B avec libre choix de restaurant le soir.

REPAS

Notre séjour est organisé pour vous permettre d'apprécier librement les spécialités locales. Les jours J1, J4 et J5, vous dégusterez en formule ½ pension Logis « 3 et 4 cocottes » les meilleures spécialités alsaciennes, arrosées, si le cœur vous en dit, des fameux vins d'Alsace ou des bières locales. Les jours J2, J3 et J6 vous serez en B&B - Nous avons sélectionné pour vous des restaurants typiques de la gastronomie Alsacienne. Les petits déjeuners sont pris à l'hôtel.

Pour ce forfait, les repas de midi et les boissons restent à votre charge. Vous avez la possibilité de prendre vos repas de midi où et quand vous le souhaitez (nous vous indiquons les auberges ou restaurants situés sur le circuit). Néanmoins, à votre demande, les hôteliers pourront vous fournir un panier pique-nique (demande à faire la veille et à régler sur place).

PORTAGE DES BAGAGES

Un véhicule assure le transport de vos bagages d'un hébergement à l'autre. Vous randonnez avec un petit sac à dos pour la journée (vêtement de protection, pique-nique de midi, gourde, appareil photo, ...).

GROUPE

À partir d'une personne

ENCADREMENT

Sud Randos vous prend en charge du point de départ «accueil» à votre point de retour «dispersion». Vous n'avez à gérer que votre « journée » et le plaisir de la découverte de la région traversée en liberté. Tout le reste est prévu. Profitez-en, c'est les vacances !

Vous effectuez cette randonnée en liberté. Attention : ce circuit s'effectue sans accompagnateur et sous votre propre responsabilité. Nous vous fournissons toutes les indications nécessaires au bon déroulement de votre randonnée, mais nous ne pouvons en aucun cas être responsables d'une erreur d'itinéraire ou d'un départ trop tardif le matin qui pourrait poser des problèmes pour arriver à l'étape suivante.

Pour des raisons évidentes d'organisation, une fois votre randonnée commencée, vous devrez impérativement suivre le programme tel qu'il vous a été confirmé. Il ne sera alors plus possible de modifier vos lieux d'hébergement ou l'ordre des étapes.

DOSSIER DE RANDONNEE

Il contient, pour un groupe de 1 à 6 personnes :

- Un itinéraire reporté sur photocopies de carte au 1/ 25 000ème,
- Les cartes topographique 1/25 000 ème,
- Toutes les indications pour faire vos randonnées (documentations sur la région, indications de restaurants qui valent le détour !...)

Ce dossier vous appartient et vous pourrez le garder à l'issue de votre voyage.

Code : 01ALMPL

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

- un sac à dos à armatures souples et muni d'une ceinture ventrale : 30 à 40 litres minimum (affaires de la journée : appareil photo, pique-nique du déjeuner, gourde, vivres de course, veste coupe-vent, pull, vêtement de pluie...).
- un grand sac plastique pour protéger le contenu du sac à dos ;
- bagages transportés : ne prenez pas trop d'affaires (9 kg maxi/ pers.) et choisissez un sac de voyage souple (un seul sac par personne) qui ferme bien et facile à transporter ;
- chaussettes coton et (ou) laine. Les chaussettes "type bouclette" vous éviteront souvent l'échauffement prématuré des pieds ;
- une paire de chaussures de marche souples déjà utilisées (type trekking avec tige montante et semelle crantée). Evitez de partir en baskets ; ce n'est pas très confortable pour la marche en tout terrain ;
- une tenue de rechange confortable et une paire de chaussures légères pour l'étape ;
- tee-shirt coton ; chemise ou polo en coton ou Rhovyl + Modal ou Dunova ;
- un pull chaud en laine ou fourrure polaire (la fourrure polaire est très pratique : légère, elle sèche vite et conserve un fort pouvoir calorifique) ;
- un anorak ou une veste coupe-vent avec un capuchon (le Goretex et le Micropore sont les meilleurs tissus) ;
- une pèlerine couvrant le sac ;
- un pantalon de marche ample en toile légère (coton ou coton polyester). Evitez les jeans qui sont relativement inconfortables pour la marche ;
- un short ou un bermuda ;
- un maillot de bain + une serviette de bain ;
- un chapeau ; un foulard (pour se protéger le cou) ;
- une paire de lunettes de soleil ;
- crème protectrice pour la peau et les lèvres ;
- nécessaire de toilette minimum (serviettes fournies) ;
- papier hygiénique ;
- petite pharmacie personnelle : aspirine, vitamine C, élastoplaste, pansements adhésifs, double peau, boules Quies, plus vos médicaments personnels... ;
- pour les pique-niques : un bol plastique (bol hermétique type Tupperware) ; des couverts ; un gobelet ; un couteau pliant (type Opinel) ;
- une gourde et/ ou une thermos (1 litre minimum) ;
- des vivres de courses : fruits secs, chocolats, barres de céréales... ;
- une lampe de poche légère (de préférence frontale) ;
- des sachets plastiques pour classer et ranger vos affaires ;
- une pochette plastique étanche : la Carte Nationale d'Identité ou le Passeport (valide) ; le dépliant de votre assurance voyage reçu lors de votre inscription (si vous avez souscrit cette assurance) ou votre assurance personnelle ;
- argent : dépenses personnelles, repas de midi, boissons au cours de la randonnée, visites éventuelles, ... ;

Facultatif :

- un équipement photo (appareil photo + pellicules) ;
- une paire de jumelles ;
- une paire de bâtons de marche télescopiques.

DATES ET PRIX

Période : Départ possible tous les jours de l'année.

Prix par personne :

675 € base 2 personnes en chambre double ou twin

Nous vous conseillons de réserver le plus tôt possible, à moins de 1 mois du départ il est très difficile de trouver des disponibilités.

Prestations complémentaires :

- Supplément chambre individuelle (ou 1 seul participant) : + 225 €
- Retour taxi de Obernai à Colmar : forfait de 115€ pour 1 véhicule jusqu'à 4 personnes.
- Supplément réveillon et marchés de Noël : nous contacter

Tarif des nuits supp à Colmar en B&B

en chambre individuelle : 90€ / personne

en chambre double ou twin : 65€ / personne

Tarif des nuits supp à Colmar en ½ pension

en chambre individuelle : 120€ / personne

en chambre double ou twin : 95€ / personne

Tarif des nuits supp à Obernai en B&B

en chambre individuelle : 85€ / personne

en chambre double ou twin : 65€ / personne

Tarif des nuits supp à Obernai en demi pension

en chambre individuelle : 96€ / personne

en chambre double ou twin : 76€ / personne

Nota : Le billet de train pour le retour de Obernai à Colmar est « non modifiable, non échangeable et non remboursable » après la réservation.

LE PRIX COMPREND

- L'hébergement en B&B
- Les dîners des jours 1, 4 et 5
- Le transfert en taxi privé du J2
- La dégustation de vins chez un producteur
- Le billet de train retour
- le dossier liberté (la documentation pour la réalisation de la randonnée : carte, descriptifs...)
- le transport des bagages
- les frais d'organisation et de réservation.

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Les boissons
- les repas de midi
- les dîners des jours 2, 3 et 6.
- Les éventuelles taxes de séjour que certains hôtels facturent directement au client (env. 1€/nuit)
- toutes les dépenses d'ordre personnel
- l'assurance voyage
- les visites éventuelles
- Le moyen de transport pour se rendre au point de départ de la randonnée et le retour
- d'une façon générale, tout ce qui n'est pas indiqué dans la rubrique "Le prix comprend".

POUR EN SAVOIR PLUS

CLIMAT

Le climat alsacien est continental avec des hivers froids et secs et des étés chauds et orageux.

Les intersaisons (avril-mai et septembre-octobre) sont en général belles et agréables. Le printemps est l'occasion de profiter des jours qui se rallongent pour faire de très jolies balades et découvrir une nature qui s'éveille.

La ville de Colmar, quant à elle, jouit d'un micro-climat : c'est la deuxième ville la plus sèche de France.

ASSURANCE MULTIRISQUES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE RAPATRIEMENT, INTERRUPTION DE SEJOUR

ANNULATION DE NOTRE PART

Sud Randos se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour. En cas d'insuffisance de participants, vous serez prévenus dans un délai minimum de 21 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

Notre conseil : Si vous vous rendez en train au départ de la randonnée, évitez certains tarifs non modifiables ou non remboursables type Prem's tant que le départ n'est pas assuré.

ANNULATION DE VOTRE PART

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle Sud Randos a pris connaissance du désistement par courrier avec accusé de réception :

Jusqu'à 30 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 50€ par personne.

Entre 30 et 21 jours : 25 % du montant du séjour.

Entre 20 et 8 jours : 50 % du montant du séjour.

Entre 7 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.

A moins de 2 jours du départ : la totalité du montant du séjour.

Les remboursements seront fait dans un délais de 60 jours maximum après annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation.

Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant, non respect de nos conditions particulières de vente ou des consignes de sécurité.

CAS PARTICULIERS CONCERNANT LES VOYAGES A L'ETRANGER

Cas Particuliers concernant les voyages avec titre de transport (billet d'avion ou de train) Dans le cas d'un billet d'avion, de train ou tout autre titre de transport, émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation. Dans le cas ou vous auriez acheté votre titre de transport par vos propres moyens, aucun remboursement ne pourra être effectué si le séjour venait à être annulé.

FRANCHISE SUD RANDOS

Une franchise forfaitaire en complément des frais d'annulation ci dessus, pour frais de dossier, de 50€ par personne sera appliquée pour chaque annulation.

Nota : Le complément de remboursement par l'assureur sera réalisé suivant les conftion du contrat et avec également une franchise propre.

EXTRAIT DES CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES ASSURANCE MULTIRISQUES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE RAPATRIEMENT, INTERRUPTION DE SEJOUR

Nous proposons une assurance multirisques. Elle est facturée séparément (3,9 % du coût du voyage). Ce contrat d'assurance est souscrit auprès de MMA Europ Assistance.

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Assistance – Annulation – Interruption de séjour Open Odyssée Vagabondages n° 58 223 429 joint à votre dossier.

Il est disponible sur www.sudrandos.com ou sur simple demande.

Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France, dans un autre pays de l'Union Européenne, ou en Suisse.

L'ASSURANCE ANNULATION

La garantie de l'assuré prend effet dès son inscription et cesse lors de son départ.

Code : 01ALMPL

Les évènements garantis sont :

- Maladie, accident ou décès
- La mutation professionnelle, la modification ou le refus des dates de congés payés du fait de l'employeur
- Vol de la carte d'identité, du passeport
- ...

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'évènement qui entraîne l'annulation.

Dans les cas de mutation professionnelle, de modification ou de refus des dates de congés payés, de vol de la carte d'identité ou du passeport, une franchise de 20 % est applicable avec un minimum de 30 € par personne.

Dans les autres cas, une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.

L'ASSURANCE FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE RAPATRIEMENT, INTERRUPTION DE SEJOUR :

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les évènements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès d'Europ Assistance sont :

- les frais de recherche et secours en montagne jusqu'à un plafond de 15 300 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger,
- l'assistance en cas de décès,
- l'avance sur caution pénale à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 3 100 €,
- l'assistance en cas de perte ou vol de papiers,
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 8000 € par assuré,
- ...

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assureur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie frais de recherche et secours avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie frais de recherche et secours.

EXTRAIT DES NOS CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTES DE SEJOURS

QUAND RESERVER ?

De toute façon, le plus tôt possible, car ainsi vous êtes sûrs que votre inscription est prise en compte.

COMMENT RESERVER ?

L'inscription est effective dès que nous recevons votre bulletin d'inscription signé, accompagné d'un acompte de 30% (à plus d'un mois du départ) ou de la totalité du règlement (à moins d'un mois).

A moins de 8 jours du départ le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit.

CAS PARTICULIER D'UNE RESERVATION DE SEJOUR LIBERTE

L'organisation de nos séjours en liberté ne nous permet pas de vous proposer de prendre une « OPTION » sur une date. Votre inscription sera donc forcément une réservation ferme est effective dès que nous recevons votre bulletin d'inscription signé, accompagné d'un acompte de 30% (à plus d'un mois du départ) ou de la totalité du règlement (à moins d'un mois).

A moins de 10 jours du départ nous nous réservons la possibilité de refuser votre réservation ou de vous facturer 50€ supplémentaires par personnes pour le traitement « très particulier » de votre dossier. Le paiement devra alors être obligatoirement effectué par carte de crédit.

MODE DE PAIEMENT

Par chèque bancaire français à l'ordre de Sud Randos (préciser au dos de votre chèque le nom des personnes concernées si vous réglez pour le compte de quelqu'un d'autre).

Par chèques vacances. Sud Randos est habilité par l'ANCV à recevoir des chèques vacances en règlement des prestations.

Par carte de crédit Visa ou Mastercard. Dans ce cas, indiquez très lisiblement votre numéro de carte, la date d'expiration, les trois derniers chiffres du code inscrit au dos de votre carte, ainsi que votre signature (obligatoire) au bas du bulletin d'inscription.

Si vous n'habitez pas en France, nous vous conseillons de payer par virement bancaire. Attention : si vous payez l'acompte par carte bancaire, sauf avis spécial de votre part, le solde sera débité également par carte bancaire, un mois avant la date de votre départ.

CONDITIONS GENERALES VENTES

Les conditions générales de vente de Sud Randos sont disponibles en ligne sur notre site : <https://www.sudrandos.com/condition-de-ventes#cgv>. Un extrait est fourni avec les fiches techniques et/ou le bulletin d'inscription. Elles sont réputées être acceptées par le client au moment du versement de l'acompte.

ACCUSE DE RECEPTION

Lorsque nous sommes en possession de votre bulletin d'inscription et de votre acompte, nous vous envoyons un accusé de réception vous informant si d'ores et déjà si votre randonnée est assurée.

CONFIRMATION

Lorsque la randonnée est assurée, nous vous adressons vos documents de voyage environ 10 jours avant votre départ. Ceux-ci comprennent la convocation, votre facture, la documentation de l'assurance et tous les éléments complémentaires nécessaires à l'organisation de votre randonnée. Pour les voyages à l'étranger, une convocation à l'aéroport vous parviendra au plus tard huit jours avant le départ.

FICHE TECHNIQUE

Code : 01ALMPL

Pour chaque programme, nous vous ferons parvenir au moment de votre inscription (ou auparavant si vous le souhaitez), une fiche technique comportant tous les détails pratiques : accès routier, accueil gare, horaires, équipement à prévoir, etc...

ASSURANCES

Responsabilité civile

Conformément à la réglementation de notre profession, SUD RANDOS est assuré en Responsabilité Civile Professionnelle. Cependant, chaque participant doit être titulaire d'une responsabilité civile individuelle.

PAIEMENT

Votre inscription ne sera prise en compte qu'avec le versement d'un acompte représentant 30 % du prix du séjour choisi (ou la totalité à moins d'1 mois du départ). Pour effectuer un règlement, vous pouvez utiliser un chèque bancaire ou postal, votre carte bancaire, des chèques vacances (nous sommes affiliés à l'ANCV), ou un virement bancaire ou postal. Pour les règlements depuis l'étranger, nous conseillons vivement les paiements par carte bancaire, ce pour vous éviter des frais. Enfin, sachez que nous n'accusons pas réception de vos versements.

CONTESTATION

Tout litige ou contestation est du ressort exclusif du tribunal de commerce de Montpellier. SUD RANDOS est une association qui a reçu une habilitation tourisme sous le numéro : HA 034980001, ainsi qu'une immatriculation ATOUT France : **IM034110035**

RESPONSABILITE

SUD RANDOS se réserve le droit d'expulser à tout moment une personne dont le comportement compromet la sécurité ou le bien-être du groupe ainsi que de modifier, si les circonstances l'exigent, les itinéraires ou certaines prestations du programme directement ou par l'intermédiaire de l'accompagnateur qui reste seul juge sur le terrain. Aucune indemnité ne saurait être due.

MODIFICATION DE LA RESERVATION

ATTENTION ! Des frais de dossier (50 € par personne) pourront être retenus pour tout changement sur la réservation déjà effectuée (type de chambre, date de départ, nombre de personnes...). Votre randonnée commencée, pour des raisons évidentes d'organisation, vous devez impérativement suivre le programme tel qu'il vous a été confirmé. Il ne sera alors plus possible de modifier vos dates et lieux d'hébergement. Vous pourrez nous demander une nouvelle réservation confirmant vos modifications (changement du type de chambre, date de départ, nombre de personnes...). Cette nouvelle réservation sera facturée au tarif normal du séjour, incluant les frais d'annulation selon nos CGV du séjour concerné.

ADHESION

La réservation d'une prestation, ou la participation à l'un de nos séjours ou activités, inclus l'adhésion à l'association SUD RANDOS. Le bénéficiaire du circuit ou de la prestation devient adhérent pour l'année civile en cours. Le montant de l'adhésion est voté en assemblée générale.

ECOTOURISME

CHARTRE EUROPEENNE DU TOURISME DURABLE DANS LES ESPACES PROTEGES

SUD RANDOS est la première agence associative Européenne à obtenir le label Ecotourisme !

A l'issue de la réunion de la Section Française de la Fédération Europarc, le 16 avril 2014, SUD RANDOS a obtenu l'agrément Ecotourisme au titre du volet III de la Charte Européenne du Tourisme Durable dans les Espaces Protégés. Cette certification témoigne de l'engagement de SUD RANDOS dans le développement d'un tourisme responsable selon les 3 piliers de la Charte : Social, Environnemental et Économique.

SUD RANDOS a été soutenue par le Parc Naturel Régional des Grands Causses en Aveyron.

BONNES PRATIQUES DE LA RANDONNEE

Le patrimoine naturel est riche mais fragile. En balade, respectez la nature pour la conserver intacte...

Soyez curieux... mais discrets :

Si vous voulez observer les animaux sauvages, sachez que moins vous ferez de bruit et plus vous aurez de chance de les apercevoir. A certaines périodes de l'année quelques parcours seront modifiés pour ne pas déranger les animaux en période de reproduction.

Fermez les portes derrière vous :

Chicanes, portillons, barrières... ne sont pas là par hasard. Ni pour faire beau sur les chemins. Tous ces aménagements ont été spécialement installés pour garder les animaux, principalement des brebis à l'intérieur des clôtures. En traversant les parcs animaliers, soyez calme et discret pour ne pas nuire aux troupeaux.

Laissez les fleurs où vous les trouvez :

En chemin, vous pourrez admirer de nombreuses espèces végétales mais ne les cueillez pas, nombreuses sont protégées !

Jetez vos déchets :

A la poubelle ! Ne laissez rien d'autre que la trace de vos pas dans la nature. Les déchets peuvent mettre des dizaines voire des milliers d'années avant de disparaître, certains peuvent provoquer des blessures ou des incendies ! Truc d'indien : brûlez vos papiers hygiéniques (en prenant la précaution de ne pas provoquer un incendie...).

Suivez les chemins :

L'itinéraire que nous vous proposons respecte les cultures et les propriétés privées. S'il traverse un champ, contournez le !

Fumée sans feu :

Un simple mégot de cigarette, des braises mal éteintes multiplient les risques d'incendies. Soyez prudent !

Les arbres :

Vous les aimez, mais n'y inscrivez pas vos initiales pour la vie... Elles provoqueraient des blessures irrémédiables porteuses de parasites qui affaiblissent les arbres.

SUD RANDOS CERTIFIE « CHARTE EUROPEENNE DU TOURISME DURABLE DANS LES ESPACES PROTEGES »

La Charte européenne du tourisme durable, qu'est-ce donc ?

- une charte en dix principes, créée par Europarc, la Fédération des espaces protégés européens, signée par plus de 130 espaces protégés, dont 26 en France
- qui a pour vocation de développer dans les espaces protégés un tourisme de qualité dans le respect de l'homme et de son environnement

Etre certifié au titre de la Charte européenne du tourisme durable est **une reconnaissance de notre engagement dans le tourisme durable**, une attestation de la confiance que portent les Parcs naturels à notre entreprise et à sa démarche.

Nos séjours, **créés en partenariat avec les Parcs naturels**, allient beaux paysages, découverte de patrimoines naturels et culturels d'exception, activités de pleine nature. La rencontre et l'échange, aussi, avec les hommes et femmes qui vivent ces territoires au quotidien.

Des séjours 100% Parcs naturels et naturellement développement durable.

Les 10 principes qui guident notre partenariat avec les Parcs naturels :

- 1/ Impliquer toutes les personnes participant à la gestion et au développement touristique dans et autour de l'espace protégé
- 2/ Elaborer et mettre en œuvre une politique de tourisme durable et un plan d'action pour l'espace protégé
- 3/ Protéger et mettre en œuvre l'héritage naturel et culturel de l'espace protégé, pour et par le tourisme, le protéger d'un développement touristique abusif
- 4/ Proposer aux visiteurs une expérience de grande qualité pour tous les aspects de leur visite
- 5/ Accroître les bénéfices du tourisme pour l'économie locale
- 6/ Promouvoir les produits touristiques spécifiques permettant la découverte et la compréhension de ce paysage
- 7/ Approfondir la connaissance de l'espace protégé et les questions de viabilité parmi les parties concernées par le tourisme
- 8/ Veiller à ce que le tourisme soutienne, au lieu de diminuer, la qualité de vie des habitants locaux
- 9/ Communiquer de manière effective auprès des visiteurs, des entreprises touristiques et des résidents, au sujet des qualités particulières de la zone
- 10/ Surveiller et influencer les flux de visiteurs afin de réduire les impacts négatif

L'ESPRIT DE NOS SEJOURS

Il y a bientôt 30 ans, ce qui a rassemblé les agences de randonnées au sein du réseau VAGABONDAGES, ce sont des valeurs aujourd'hui dans l'air du temps :

- Implantation et vie de nos équipes en milieu rural.
- Implication dans la vie locale et ses projets.
- Respect de l'environnement.

Toutes les agences du réseau VAGABONDAGES sont différentes, mais elles se rassemblent autour de valeurs communes. Nous avons choisi de travailler ensemble et de partager nos passions et nos randonnées !

Aujourd'hui, les séjours VAGABONDAGES vous proposent de partager nos valeurs et notre engagement, en devenant vous aussi acteurs de votre randonnée.

Devenir acteur cela peut être :

- Vivre un temps privilégié avec chacune des rencontres (en chemin, en découverte, à l'étape, avec votre hôte, votre accompagnateur, les agriculteurs, ...).
- Utiliser autant que possible les transports en communs.
- Avoir le choix ou non de porter ses bagages. Le confort a des exigences? La question vous sera posée. Des solutions alternatives au transport des bagages pourront vous être proposées.
- Favoriser, consommer les productions locales pour une juste rémunération de chacun.
- Prendre plaisir à la dégustation de produits locaux de saison.

Etre acteur, c'est également, à l'issue de votre randonnée, prendre le temps de nous faire partager votre vécu et votre ressenti. Vous participez ainsi activement à l'évolution et à l'amélioration du séjour dans le respect de nos valeurs communes.

Randonner :

C'est se mettre à l'écoute de son corps et de tout ce qui l'entoure.

C'est aussi s'arrêter pour s'émerveiller, s'ouvrir à la nature.

C'est aller à la rencontre de l'autre au détour d'un sentier ou d'un village.

C'est apporter une dimension humaine à la découverte d'un pays.

Et enfin...

N'oubliez pas que le succès complet de votre randonnée dépendra en grande partie de la capacité de chacun à participer pleinement à la vie de groupe, à laisser ses soucis de côté pour quelques jours. Nous ferons tout pour vous laisser un souvenir inoubliable de vos vacances, à vous de venir les vivre avec plaisir et humour

Idée sympa :

Vivez un moment de convivialité et de gourmandise, en partageant un échantillon de votre terroir pour le faire découvrir à vos compagnons de marche si vous rejoignez une groupe qui se constitue de personnes venues d'horizons diverses.

SI NOUS N'AVONS PAS REPONDU A TOUTES VOS QUESTIONS N'HESITEZ PAS A NOUS CONTACTER :

SUD RANDOS - rue du Pontil - 12490 ST ROME DE CERNON .

Renseignements : 06 48 20 71 48

Urgences : 06 52 40 80 34

mail : contact@sudrandos.com site internet : <https://www.sudrandos.com>

A très bientôt sur nos chemins, l'équipe de Sud Randos.

Code : 01ALMPL